

Intervention de Mounir Satouri

15 engagements pour la croissance et pour l'emploi

Monsieur le président, chers collègues,

Comme l'a rappelé ma collègue du groupe UMP, en effet, la crise est bien là et elle sévit fortement. Par contre, nous sommes bien en désaccord sur les solutions à apporter. On aurait tort de penser, comme le disait Einstein, qu'on pourra la résoudre la crise avec les modes de pensée qui, précisément, l'ont engendrée.

Or, pour les écologistes, le changement de logiciel, cela doit être maintenant ! Pour au moins 3 raisons :

D'abord, parce que nous sommes toujours plongés dans une crise structurelle, une crise économique, sociale et environnementale. Une crise alimentée par la dérégulation, par les inégalités, par l'obsession du court terme, par la prédation des ressources naturelles. Une crise, surtout, qui plonge aujourd'hui près de 3 millions de personnes au chômage, sans compter les 1,3 million de personnes en sous-emploi et celles qui sortent des statistiques.

Ensuite, parce que face à cette crise, les gouvernements tombent dans le piège de la rigueur. Ils alimentent, de ce fait, le mythe selon lequel les dépenses publiques sont le problème. Or, l'austérité a un effet récessif qui réduit encore les recettes publiques, comme le montre le cas de l'Espagne qui maintient un déficit proche des 8% malgré des purges sans précédent.

Enfin, la période est décisive car elle fournit l'occasion de s'engager pleinement dans la décentralisation : on le sait, des compétences claires, à la bonne échelle, peuvent permettre de répondre à la crise sans augmenter la dépense totale.

Sur ces points, les 15 engagements que nous discutons n'apportent qu'une réponse partielle. Il ne s'agit pas de critiquer la mise en place de la banque publique d'investissement : en effet, elle était absolument nécessaire, tant les PME, les plus grandes pourvoyeuses d'emplois, étaient délaissées par les banques. Mais sous quelles modalités ? C'est là qu'il faut creuser davantage dans le contenu de l'accord, sous deux angles : la décentralisation et la transition écologique.

En matière de décentralisation, l'accord va certes dans le bon sens. Nous nous félicitons, évidemment, que les Régions soient au cœur non seulement de la définition des orientations nationales mais également des déclinaisons territoriales de la BPI. En tant que « chef de file du développement économique », les Régions auraient même pu revendiquer la pleine gestion des BPI territoriales. Mais sur le fond, il importe surtout que les orientations de la BPI épousent réellement celles des Régions, pour ainsi multiplier l'impact des politiques régionales.

Nous nous félicitons de la création d'une plateforme commune d'accueil des entreprises, excellente nouvelle pour le territoire. Les PME, aujourd'hui, se perdent dans le maquis des différentes aides. Pour les écologistes, la Région doit s'atteler dans tarder à intégrer l'ensemble de ses aides à cette démarche de simplification.

Dans d'autres domaines, l'accord propose de vraies avancées pour la décentralisation, qu'il s'agisse de la gestion des fonds européens par la Région, ou encore du renforcement des compétences en matière de formation, avec en ligne de mire l'objectif de diviser par 2 le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail sans qualification.

Toutefois, cette décentralisation est encore floue dans les moyens qui seront accordés aux Régions. Dans un contexte de gel des dotations, la question est cruciale.

Elle est d'autant plus cruciale qu'il faudra aller plus loin dans l'acte III. Les compétences économiques doivent encore être clarifiées. Je pense notamment à la réforme des pôles de compétitivité, des plans filière ou de la gouvernance des chambres consulaires.

Surtout, la décentralisation devra dépasser le secteur économique, et sur ce point, l'accord dit bien peu de choses. Or, dans le cadre de l'acte III, la décentralisation devra s'accompagner de politiques audacieuses en matière de logement, de transports, d'éducation, d'action sociale, de santé etc. Nous devons en faire le fer de lance de la conversion écologique et sociale des territoires !

Elle devra enfin s'établir en lien avec les différentes sensibilités de la majorité : en ce sens, l'absence de concertation précédant cet accord au sein de l'ARF n'incite pas à l'optimisme.

Le deuxième point que je voudrais aborder est encore plus saillant : l'accord ne s'engage pas suffisamment dans la **transition écologique**. Or, la BPI peut et doit être un instrument de cette transition !

Que voit-on dans l'accord ? Seul l'engagement n°7 parle de transition écologique, en la limitant aux politiques d'innovation des régions ! Or, la transition écologique doit innover l'ensemble des interventions : le financement des entreprises, leur accompagnement, l'aide à l'innovation, la formation, les politiques d'emploi... La BPI devra, à l'aide de critères et de bonus, encourager de nouveaux modes de production et orienter le type de biens que nous produirons demain. Parlons aussi du Crédit impôt recherche : il doit être complètement revu, pour s'orienter pleinement vers les PME d'avenir.

C'est aussi tout le vocabulaire employé qui doit être questionné : plutôt que d'afficher des objectifs quantitatifs en nombre d'entreprises développées, soyons qualitatifs sur les types d'activités promus ! Plutôt que de considérer la hausse des exportations comme un objectif en soi, consolidons les tissus économiques locaux ! Plutôt que de viser les chiffres d'affaires, veillons à ce que les créations d'emplois soient nombreuses et de qualité ! etc.

Enfin, la transition écologique passe inmanquablement par le soutien à l'économie sociale et solidaire, que l'accord n'aborde étrangement pas. Pour les écologistes, il faudra réserver un quota important de la BPI à des actions relevant de l'ESS.

Nous l'avons vu, l'accord peut constituer une base intéressante, car il apporte quelques avancées concrètes face à la crise. Cependant, il ne répond pas véritablement aux besoins de décentralisation et de transition écologique. L'accord reste au milieu du gué : les écologistes seront donc mobilisés pour l'encourager à traverser vers l'autre rive, celle de la réponse structurelle à la crise, celle de la transition écologique.

C'est parce que l'échelon régional a fait la preuve de sa pertinence et qu'il a le pouvoir de changer le quotidien au cœur des territoires que nous devons le renforcer. Les régions sont de belles institutions, utiles et efficaces. J'en appelle à tous les collègues de cet hémicycle : ne les salissons pas indécemment. Le temps des campagnes et de leurs dérives démagogiques n'est pas encore venu, gardons nous-en, nous avons encore tant à faire.

Je vous remercie,